



Bureau du  
directeur général des élections  
du Canada

# Rapport sur les élections partielles de 2019



Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au :

Centre de renseignements  
Élections Canada  
30, rue Victoria  
Gatineau (Québec)  
K1A 0M6  
Tél. : 1-800-463-6868  
Télec. : 1-888-524-1444 (sans frais)  
ATS : 1-800-361-8935  
elections.ca



ElectionsCanF



@ElectionsCan\_F



ElectionsCanadaF



Élections Canada



electionscan\_f

ISBN 978-0-660-34422-5

N° de cat. : SE1-2/2019-1F-PDF

© Directeur général des élections du Canada, 2020

Tous droits réservés

Imprimé au Canada







# Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	<b>7</b>
<b>1. Déclenchement des élections partielles</b> .....	<b>9</b>
<b>Affaires juridiques touchant les élections partielles</b> .....	<b>9</b>
Mise en œuvre du projet de loi C-76 .....	9
Frank c. Canada .....	9
<b>Délivrance des brefs</b> .....	<b>9</b>
<b>Ouverture des bureaux d'Élections Canada; recrutement et formation des travailleurs électoraux</b> .....	<b>10</b>
<b>Relations avec les entités politiques</b> .....	<b>11</b>
Candidats et partis politiques enregistrés.....	11
Plafonds des dépenses électorales.....	11
<b>2. Campagne d'information pour les électeurs</b> .....	<b>13</b>
<b>Objectifs de la campagne</b> .....	<b>13</b>
Médias sociaux.....	13
Site Web.....	13
Demandes de renseignements des électeurs .....	14
Envois postaux .....	14
Relations communautaires et rayonnement .....	15
Relations avec les médias .....	15
<b>3. Services d'inscription des électeurs</b> .....	<b>17</b>
<b>Registre national des électeurs</b> .....	<b>17</b>
Couverture, actualité et exactitude du Registre .....	17
Période de révision.....	18
<b>4. Services de vote</b> .....	<b>19</b>
<b>Lieux de vote</b> .....	<b>19</b>
<b>Vote</b> .....	<b>19</b>
Vote à un bureau de vote par anticipation ou le jour de l'élection .....	19
Vote par la poste ou à un bureau d'Élections Canada .....	20
<b>Taux de participation électorale</b> .....	<b>21</b>
<b>Projets menés par les Services de technologie de l'information</b> .....	<b>21</b>
<b>Adaptation</b> .....	<b>21</b>

<b>5. Clôture des élections partielles.....</b>	<b>23</b>
<b>Résultats des élections .....</b>	<b>23</b>
<b>Validation des résultats et retour des brefs.....</b>	<b>23</b>
<b>Plaintes.....</b>	<b>23</b>
<b>Rapports obligatoires après le jour de l'élection .....</b>	<b>24</b>
<b>Coût des élections partielles.....</b>	<b>25</b>
<b>Respect des procédures par les fonctionnaires électoraux .....</b>	<b>25</b>
<b>Sondage auprès des électeurs .....</b>	<b>26</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>27</b>



## Avant-propos

Le présent rapport porte sur la conduite des quatre élections partielles tenues en 2019, dans les circonscriptions d'Outremont (Québec), de York–Simcoe (Ontario), de Burnaby-Sud (Colombie-Britannique) et de Nanaimo–Ladysmith (Colombie-Britannique).

Conformément à la *Loi électorale du Canada*, lorsqu'une ou des élections partielles ont lieu au cours d'une année, le directeur général des élections doit produire, dans les 90 jours suivant la fin de l'année, un rapport signalant « tout cas qui s'est présenté ou tout événement qui s'est produit relativement à l'exercice de sa charge depuis la date de son dernier rapport [...] et qui, à son avis, doit être porté à l'attention de la Chambre des communes ».

Ces élections partielles constituaient une dernière occasion de mettre à l'essai et de vérifier plusieurs initiatives avant l'élection générale en octobre 2019. L'organisme a amélioré le site Web pour l'inscription et a ainsi permis aux personnes qui s'inscrivaient pour la première fois de soumettre des documents d'identité par voie électronique. Ce service sécurisé a facilité et rendu plus accessible le processus d'inscription pour les nouveaux électeurs.

Pour les élections partielles de 2019, l'organisme a utilisé un nouveau modèle de bulletin de vote qui était plus accessible pour les électeurs et rendait plus efficace le processus d'impression. Aucune confusion ou aucun problème n'ont été signalés par les électeurs.

Élections Canada a utilisé du nouveau matériel informatique et de nouveaux logiciels pour simplifier les procédures administratives et financières pour les administrateurs électoraux. Il a aussi simplifié la formation des fonctionnaires électoraux, ce qui a permis une prestation plus efficace des services au bureau de vote. Dans un effort continu pour améliorer l'expérience des électeurs, l'organisme a de nouveau mis à l'essai un modèle de services à guichet unique pour le vote par bulletin spécial dans les bureaux d'Élections Canada. Le taux de participation à ces élections partielles s'est situé entre 20 et 41,2 %, ce qui est comparable aux moyennes historiques.

Élections Canada a dû composer avec un environnement législatif changeant pour la tenue des élections partielles de 2019. Dans l'affaire *Frank c. Canada*, la Cour suprême du Canada a déterminé que les Canadiens vivant à l'étranger pouvaient voter, quel que soit le temps passé à l'extérieur du Canada. La décision s'appliquait aux quatre élections partielles. De plus, l'adoption du projet de loi C-76 a entraîné des modifications importantes à la *Loi électorale du Canada*. Toutefois, les dispositions les plus importantes du projet de loi sont entrées en vigueur après les élections partielles.

Enfin, je tiens à souligner la contribution des travailleurs électoraux, des directeurs du scrutin et des agents de liaison locaux qui ont veillé à ce que tous les citoyens canadiens puissent exercer leurs droits démocratiques de voter ou de se porter candidats à ces quatre élections partielles.

Stéphane Perrault  
Directeur général des élections du Canada



# 1. Déclenchement des élections partielles

## Affaires juridiques touchant les élections partielles

### *Mise en œuvre du projet de loi C-76*

Le projet de loi C-76, aussi appelé *Loi sur la modernisation des élections*, a reçu la sanction royale le 13 décembre 2018. Ses dispositions ne sont pas entrées en vigueur avant les élections partielles tenues dans Outremont, York–Simcoe et Burnaby-Sud le 25 février 2019. Certaines dispositions de nature technique ou administrative étaient toutefois en vigueur pour l'élection partielle tenue dans Nanaimo–Ladysmith le 6 mai 2019. La grande majorité des dispositions du projet de loi sont entrées en vigueur le 13 juin 2019.

### *Frank c. Canada*

Le 11 janvier 2019, la Cour suprême du Canada a déterminé que les Canadiens vivant à l'étranger pouvaient voter, quel que soit le temps passé à l'extérieur du Canada. Comme la décision est entrée en vigueur à cette date, elle a été appliquée aux quatre élections partielles de 2019.

## Délivrance des brefs

Des élections partielles ont eu lieu en février et en mai 2019 pour remplacer les députés de quatre circonscriptions.

### Délivrance des brefs pour les élections partielles de 2019

Date de l'élection partielle	Circonscription	Cause	Date de délivrance du bref
25 février 2019 (période électorale de 48 jours)	Outremont	Démission de l'honorable Thomas Mulcair (Nouveau Parti démocratique)	9 janvier 2019
	York–Simcoe	Démission de l'honorable Peter Van Loan (Parti conservateur du Canada)	
	Burnaby-Sud	Démission de Kennedy Stewart (Nouveau Parti démocratique)	

## Délivrance des brefs pour les élections partielles de 2019

Date de l'élection partielle	Circonscription	Cause	Date de délivrance du bref
6 mai 2019 (période électorale de 44 jours)	Nanaimo–Ladysmith	Démission de Sheila Malcolmson (Nouveau Parti démocratique)	24 mars 2019

## Ouverture des bureaux d'Élections Canada; recrutement et formation des travailleurs électoraux

Peu après la délivrance des brefs pour les élections partielles de 2019, Élections Canada a ouvert un bureau dans Outremont, un bureau dans York–Simcoe, un bureau et trois bureaux satellites dans Burnaby-Sud, et un bureau dans Nanaimo–Ladysmith.

Pour les élections partielles de 2019, les directeurs du scrutin ont embauché 539, 458, 577 et 747 travailleurs électoraux dans les circonscriptions d'Outremont, de York–Simcoe, de Burnaby-Sud et de Nanaimo–Ladysmith, respectivement. La plupart des travailleurs électoraux ont postulé sur le site Web d'Élections Canada. En plus du site Web, les directeurs du scrutin ont utilisé diverses méthodes de recrutement, comme poser des annonces sur les babillards d'emploi des campus universitaires ou collégiaux et communiquer avec des organismes ethnoculturels, des centres d'amitié autochtones, des organismes pour personnes âgées et d'autres groupes. De la publicité payante et ciblée a été diffusée dans les médias sociaux et sur des sites d'emploi dans Nanaimo–Ladysmith afin d'intensifier les efforts de recrutement.

Veillez consulter le tableau 1 en annexe pour le type et le nombre de postes de fonctionnaires électoraux pourvus aux élections partielles de 2019.

Élections Canada a offert toute une gamme d'outils de formation au personnel des circonscriptions, comme des vidéos, des manuels et des ressources en ligne.

Depuis l'élection générale de 2015, des améliorations ont été apportées d'une élection partielle à l'autre au programme de formation des fonctionnaires électoraux. Il comprend maintenant davantage d'exercices pratiques, ce qui permet aux fonctionnaires électoraux de s'exercer à remplir leurs fonctions principales avant les jours de vote. Pour les élections partielles de 2019, l'organisme a simplifié le processus de préparation du matériel pour la formation pratique et a apporté quelques améliorations aux scénarios de formation. Les leçons tirées de cette expérience ont permis d'accroître l'efficacité et l'efficience des programmes de formation des fonctionnaires électoraux pour l'élection générale de 2019.

## Relations avec les entités politiques

### Candidats et partis politiques enregistrés

Aux élections partielles de 2019, 16 partis politiques pouvaient présenter un candidat. Une liste complète de ces partis figure en annexe. Conformément à la *Loi électorale du Canada*, les candidats potentiels devaient déposer leur acte de candidature avant 14 h le 21<sup>e</sup> jour précédant le jour de l'élection.

Nombre de candidats aux élections partielles de 2019			
Circonscription	Candidats affiliés à un parti politique	Candidats indépendants	Nombre total de candidats
Outremont	6	1	7
York–Simcoe	8	1	9
Burnaby-Sud	4	2	6
Nanaimo–Ladysmith	7	0	7

Le tableau 2 en annexe présente les noms et l'appartenance des candidats confirmés à la clôture des candidatures dans chaque circonscription.

Peu après la clôture des candidatures, les directeurs du scrutin ont organisé des rencontres avec les candidats confirmés et leurs représentants pour les informer de leurs obligations et responsabilités en vertu de la *Loi électorale du Canada*. Ils ont également mis à leur disposition divers outils sur les règles de financement politique et les plafonds des dépenses, comme des manuels, des tutoriels, des trousseaux multimédias et un logiciel conçu sur mesure pour la présentation des rapports.

### Plafonds des dépenses électorales

Les plafonds finaux des dépenses électorales sont fixés en fonction du nombre de noms figurant sur les listes électorales préliminaires ou sur les listes électorales révisées, le nombre le plus élevé s'appliquant, et sont établis conformément à la *Loi électorale du Canada*. Le tableau 3 en annexe fait état des plafonds des dépenses électorales pour les candidats et les partis politiques dans chaque circonscription et donne la moyenne pour chaque élection partielle.

La Loi impose également un plafond aux dépenses de publicité électorale des tiers. Quatre tiers se sont enregistrés pour les élections partielles tenues le 25 février 2019, et un tiers s'est enregistré pour l'élection partielle tenue le 6 mai 2019. Voici les plafonds des dépenses qui s'appliquaient, fixés selon le nombre de jours de la période électorale :

- 5 561,51 \$ dans chaque circonscription pour les élections partielles du 25 février 2019;
- 5 098,05 \$ pour l'élection partielle du 6 mai 2019.



## 2. Campagne d'information pour les électeurs

### Objectifs de la campagne

À l'approche des élections partielles, Élections Canada a lancé sa campagne d'information « Prêt à voter », soit celle utilisée pour l'élection générale de 2015. La campagne visait à informer les Canadiens pour qu'ils sachent où, quand et comment voter, et à les renseigner sur le processus d'inscription au vote et les pièces d'identité acceptées. Divers outils de communication ont été utilisés pour les élections partielles de 2019 : campagne publicitaire payée à la radio, dans les journaux et dans les médias numériques, autres supports publicitaires, site Web elections.ca, produits d'information électroniques et imprimés, publipostage et activités de rayonnement auprès de groupes d'électeurs précis. La campagne comportait aussi des publications dans les médias sociaux (payées ou diffusées sur les comptes officiels de l'organisme) comme Facebook, YouTube et Instagram, ainsi que sur des canaux publicitaires non traditionnels, comme les écrans de succursales Tim Hortons.

Les efforts de communication ont suivi les diverses phases du calendrier électoral, soit l'inscription des électeurs, l'envoi des cartes d'information de l'électeur (CIE), le vote par anticipation et le vote le jour de l'élection.

### Médias sociaux

Pendant les élections partielles, Élections Canada a utilisé les médias sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn et YouTube) pour diffuser de l'information et des produits numériques indiquant aux électeurs où, quand et comment s'inscrire et voter. Les comptes Twitter et Facebook de l'organisme ont également servi à répondre aux questions du public.

### Site Web

Comme pour les élections précédentes, le site Web d'Élections Canada mettait en évidence deux services en ligne pour aider les électeurs à trouver l'information dont ils avaient besoin pour voter. Les électeurs pouvaient utiliser le Service d'inscription en ligne des électeurs pour s'inscrire ou vérifier leurs renseignements. Ils pouvaient également saisir leur code postal sur la page du Service d'information à l'électeur pour savoir où et quand voter et en apprendre davantage sur l'accessibilité de leur lieu de vote. Le site Web fournissait aussi des renseignements sur les conditions à satisfaire pour voter et les exigences d'identification. Au total, on a comptabilisé 933 635 visites sur le site Web au cours des périodes électorales : 459 042 pour les élections partielles dans Outremont, York-Simcoe et Burnaby-Sud, et 473 593 pour l'élection partielle dans Nanaimo-Ladysmith.

Les résultats des élections ont été diffusés en temps réel sur le site Web, à mesure que les bulletins étaient dépouillés. Pour Outremont, York-Simcoe et Burnaby-Sud, il y a eu 53 686 visites sur le site Web pour voir les résultats le soir de l'élection, et 58 206 le lendemain. Pour Nanaimo-Ladysmith, on a recensé 4 041 visites pour voir les résultats le soir de l'élection, puis 25 113 le lendemain.

## **Demandes de renseignements des électeurs**

Le Centre de renseignements d'Élections Canada répond aux appels et aux courriels des électeurs concernant de nombreux sujets, notamment l'inscription, l'emplacement des lieux de vote, les procédures de vote et les exigences d'identification. Les agents du Centre de renseignements à l'administration centrale d'Élections Canada ont répondu à 866 demandes concernant les élections partielles dans Outremont, York–Simcoe et Burnaby-Sud, tandis que les bureaux d'Élections Canada dans les circonscriptions ont traité 6 626 demandes. Pour l'élection partielle dans Nanaimo–Ladysmith, le Centre de renseignements a répondu à 167 demandes, et le bureau local a reçu 1 381 demandes.

## **Envois postaux**

Élections Canada a posté des CIE aux électeurs dont le nom figurait sur les listes électorales préliminaires pour Outremont, York–Simcoe, Burnaby-Sud et Nanaimo–Ladysmith. La CIE indique aux électeurs où et quand voter par anticipation et le jour de l'élection, leur donne de l'information de base sur les autres façons de voter et sur l'accessibilité de leurs lieux de vote, et les encourage à consulter le site Web d'Élections Canada pour obtenir plus de détails sur l'accessibilité.

Peu avant le vote par anticipation, l'organisme a aussi envoyé à tous les domiciles de chaque circonscription une brochure de rappel contenant de l'information sur les conditions à satisfaire pour voter, l'inscription, les exigences d'identification et les façons de voter. Cette brochure invitait également les électeurs à communiquer avec Élections Canada s'ils n'avaient pas reçu de CIE.

### **Nombre de CIE et de brochures de rappel envoyées pour les élections partielles de 2019**

<b>Circonscription</b>	<b>Nombre de CIE envoyées</b>	<b>Nombre de brochures de rappel envoyées</b>
Outremont	70 537	41 606
York–Simcoe	82 602	39 621
Burnaby-Sud	75 262	41 381
Nanaimo–Ladysmith	103 851	54 695

## **Relations communautaires et rayonnement**

Dans le cadre des efforts de rayonnement d'Élections Canada auprès des groupes se heurtant le plus souvent à des obstacles au vote, on a demandé aux directeurs du scrutin de déterminer le nombre d'agents de relations communautaires qui devraient être nommés en fonction de la population et des besoins de la circonscription<sup>1</sup>. Dans Outremont, York–Simcoe et Burnaby-Sud, neuf agents de relations communautaires ont été nommés, et dans Nanaimo–Ladysmith, quatre. Les agents de relations communautaires ont tenu des kiosques d'information, fait des présentations, animé des groupes de discussion, distribué des produits d'information et assuré la liaison avec les électeurs de ces groupes cibles et avec les personnes-ressources dans les organismes ou les installations offrant des services à ces groupes.

## **Relations avec les médias**

L'équipe des Relations avec les médias a traité 36 demandes concernant les élections partielles dans Outremont, York–Simcoe et Burnaby-Sud. Neuf demandes des médias ont été reçues pour l'élection partielle dans Nanaimo–Ladysmith, et les porte-parole ont donné 18 entrevues proactives aux médias locaux. On a publié 13 communiqués de presse pour les élections partielles dans Outremont, York–Simcoe et Burnaby-Sud, et 11 pour l'élection partielle dans Nanaimo–Ladysmith.

Dans un projet pilote lancé aux élections partielles de 2018 et repris en 2019, on a utilisé un nouveau document intitulé *Les médias aux lieux de vote*. Le document explique clairement les règles pour les représentants des médias qui visitent les lieux de vote, et transfère la tâche de répondre aux questions et aux plaintes à l'équipe des Relations avec les médias à l'administration centrale d'Élections Canada.

Pour les élections partielles de 2019, l'équipe des Relations avec les médias a reçu des demandes de journalistes pour visiter les lieux de vote, mais rien ne prouve que ces demandes étaient liées au nouveau document. L'organisme n'a reçu aucune rétroaction des travailleurs électoraux, des directeurs du scrutin ou des agents de liaison locaux sur le document.

L'équipe des Relations avec les médias a donc décidé, en collaboration avec la Direction générale des opérations et de la gouvernance en région de l'organisme, de dorénavant ne plus utiliser le document *Les médias aux lieux de vote*. On a plutôt choisi de mettre à jour les procédures pour les médias aux bureaux de vote dans les manuels de formation du personnel en région.

---

<sup>1</sup> Les agents de relations communautaires collaborent avec les organismes locaux pour aider les électeurs qui ont habituellement des difficultés à participer au processus électoral, comme les étudiants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les Autochtones, les sans-abri et les membres de communautés ethnoculturelles. Ces agents donnent de l'information pour que les électeurs sachent où, quand et comment s'inscrire et voter, ainsi que sur les outils et les services électoraux offerts.





### 3. Services d'inscription des électeurs

#### Registre national des électeurs

Élections Canada tient le Registre national des électeurs, une base de données des Canadiens âgés d'au moins 18 ans. Le Registre est mis à jour régulièrement pendant et entre les élections, grâce aux données administratives obtenues dans le cadre d'ententes avec des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux. Plus précisément, Élections Canada a des ententes avec l'Agence du revenu du Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, la plupart des bureaux provinciaux et territoriaux responsables des permis de conduire et de l'état civil, et les organismes électoraux provinciaux et territoriaux.

Au déclenchement d'une élection, l'organisme se sert du Registre pour produire les listes électorales préliminaires. Ces listes sont transmises aux partis politiques enregistrés et admissibles ainsi qu'aux directeurs du scrutin, qui les transmettent ensuite aux candidats confirmés de leur circonscription, conformément à la *Loi électorale du Canada*. Les listes préliminaires sont également utilisées pour produire les cartes d'information de l'électeur (CIE), les listes électorales révisées (qui comprennent les renseignements des électeurs qui se sont inscrits pendant la période de révision) et les listes électorales officielles (utilisées le jour de l'élection).

#### **Couverture, actualité et exactitude du Registre**

La qualité des données du Registre garantit que tous les électeurs reçoivent une CIE à leur adresse actuelle. Elle est également importante pour les partis politiques et les candidats qui souhaitent communiquer avec les électeurs. La qualité est établie selon trois facteurs : la couverture, l'actualité et l'exactitude.

La **couverture** est la proportion d'électeurs inscrits. Habituellement, le taux de couverture national se situe entre 91 et 94 %. Aux élections partielles de 2019, la couverture des listes électorales préliminaires était de 99 % pour Outremont, de 96,1 % pour York–Simcoe, de 93,3 % pour Burnaby-Sud et de 95,8 % pour Nanaimo–Ladysmith.

L'**actualité** est la proportion d'électeurs inscrits à leur adresse actuelle. Habituellement, le taux d'actualité national se situe entre 81 et 86 %. Aux élections partielles de 2019, l'actualité des listes électorales préliminaires était de 93,1 % pour Outremont, de 91,2 % pour York–Simcoe, de 76,2 % pour Burnaby-Sud et de 85 % pour Nanaimo–Ladysmith.

L'**exactitude** est la proportion d'électeurs inscrits, dont l'adresse est à jour. Cela signifie que ces électeurs sont inscrits correctement et peuvent voter sans autre formalité. L'exactitude est calculée en divisant l'estimation de l'actualité par l'estimation de la couverture. Habituellement, le taux d'exactitude national se situe entre 88 et 92 %. Aux élections partielles de 2019, l'exactitude des listes électorales préliminaires était de 94 % pour Outremont, de 94,9 % pour York–Simcoe, de 81,7 % pour Burnaby-Sud et de 88,7 % pour Nanaimo–Ladysmith.

De nombreux facteurs peuvent avoir une incidence sur la qualité des listes, notamment les changements démographiques et l'accès aux données en temps opportun. L'occurrence de ces facteurs peut varier d'une région à l'autre. Cependant, les inscriptions en ligne et les activités de révision menées par les directeurs du scrutin au cours des semaines précédant le jour de l'élection ont pour but d'améliorer la qualité des listes.

### ***Période de révision***

La période de révision a commencé le jour 42 (le 14 janvier 2019) pour les élections partielles dans Outremont, York–Simcoe et Burnaby-Sud, et le jour 40 (le 27 mars 2019) pour l'élection partielle dans Nanaimo–Ladysmith. La période de révision pour toutes les élections partielles s'est terminée à 18 h le sixième jour précédant le jour de l'élection.

Pendant la période de révision, les bureaux d'Élections Canada de chaque circonscription offraient des services d'inscription sur place et par téléphone. Des agents de service se sont aussi rendus dans des réserves des Premières Nations, des établissements de soins de longue durée, des résidences étudiantes, des secteurs à haute mobilité et des nouveaux quartiers résidentiels pour mettre à jour les adresses des électeurs. Tout au long des élections partielles de 2019, les électeurs pouvaient également vérifier s'ils étaient inscrits, mettre à jour leur adresse ou s'inscrire en ligne.

Le tableau 4 en annexe présente le nombre d'électeurs inscrits sur les listes préliminaires et fournit des statistiques concernant les modifications apportées aux listes au cours des périodes de révision dans les quatre circonscriptions où se sont déroulées des élections partielles en 2019.

## 4. Services de vote

Les électeurs peuvent voter à leur bureau de vote par anticipation pendant les quatre jours de vote par anticipation prévus, à leur bureau de scrutin ordinaire le jour de l'élection, ou encore par bulletin de vote spécial, à un bureau d'Élections Canada ou par la poste. D'autres façons de voter sont également offertes aux résidents des établissements de soins de longue durée et des résidences pour personnes âgées, aux membres des Forces armées canadiennes et aux électeurs incarcérés.

### Lieux de vote

Pour les élections partielles dans Outremont, York–Simcoe et Burnaby-Sud, les directeurs du scrutin ont établi 37 bureaux de vote dans 17 lieux pour le vote par anticipation, et 447 bureaux de scrutin dans 78 lieux pour le jour de l'élection. De plus, 12 bureaux itinérants se sont rendus dans 40 établissements.

Pour l'élection partielle dans Nanaimo–Ladysmith, le directeur du scrutin a établi 17 bureaux de vote dans 9 lieux pour le vote par anticipation, et 229 bureaux de scrutin dans 29 lieux pour le jour de l'élection. De plus, 6 bureaux itinérants se sont rendus dans 20 établissements.

Le tableau 5 en annexe indique le nombre de bureaux et de lieux de vote de chaque catégorie dans chacune des circonscriptions.

Élections Canada a également élargi sa *Grille d'évaluation des lieux de scrutin convenables*, utilisée pour évaluer l'accessibilité des lieux de scrutin potentiels. En consultation avec son Comité consultatif sur les questions touchant les personnes handicapées, l'organisme a fait passer le nombre de critères d'accessibilité de 35 à 37, dont 15 sont obligatoires. Les nouveaux critères concernent le chemin qui relie le parc de stationnement à l'entrée de l'immeuble ainsi que la distance entre les lieux de scrutin et les arrêts de transport en commun. Le niveau d'accessibilité de chaque lieu de scrutin était indiqué sur la carte d'information de l'électeur, et des renseignements plus détaillés étaient fournis sur le site Web d'Élections Canada.

Dans les quatre circonscriptions où se tenait une élection partielle en 2019, 165 des 170 lieux de vote respectaient les 15 critères d'accessibilité obligatoires.

### Vote

#### **Vote à un bureau de vote par anticipation ou le jour de l'élection**

Dans Outremont, York–Simcoe et Burnaby-Sud, la majorité des électeurs ayant voté (plus de 73 %) ont choisi de le faire à leur bureau de vote le jour de l'élection, tandis qu'environ 25 % ont choisi de voter par anticipation. Ces chiffres confirment la tendance croissante à voter avant le jour de l'élection.

Dans Nanaimo–Ladysmith, la majorité des électeurs ayant voté (plus de 73 %) ont choisi de le faire à leur bureau de vote le jour de l’élection, tandis que 24 % ont choisi de voter à leur bureau de vote par anticipation.

### **Projet pilote : Optimisation du processus de vote**

Un processus de vote papier optimisé a été utilisé aux élections partielles dans Outremont, York–Simcoe, Burnaby-Sud et Nanaimo–Ladysmith afin d’accélérer et de faciliter la prestation de services aux électeurs.

Ce processus de vote avait pour objectif :

- d’améliorer et de simplifier l’expérience de vote;
- d’harmoniser le plus possible les procédures au bureau de scrutin suivies pendant les jours de vote par anticipation et le jour de l’élection;
- de simplifier les procédures tout en réduisant le nombre d’exceptions et de produits administratifs au bureau de scrutin.

Le nouveau processus visait également à améliorer les conditions de travail et la formation des fonctionnaires électoraux, l’observation de la Loi et l’intégrité du processus électoral.

### **Vote par la poste ou à un bureau d’Élections Canada**

En vertu des Règles électorales spéciales (RES) prévues dans la *Loi électorale du Canada*, les électeurs peuvent voter par la poste ou à n’importe quel bureau d’Élections Canada. Les Canadiens qui sont temporairement absents de leur circonscription ou qui résident à l’étranger peuvent présenter une demande en ligne afin qu’une trousse de vote par bulletin spécial leur soit envoyée par la poste.

Pour toutes les élections partielles, Élections Canada communique avec ses partenaires aux Forces armées canadiennes, à Service correctionnel Canada et à Affaires mondiales Canada pour faire parvenir des documents d’information et d’inscription aux électeurs dont l’adresse de résidence habituelle se trouve dans la circonscription.

Pour les élections partielles de 2019 dans Outremont, York–Simcoe et Burnaby-Sud, 844 électeurs ont voté par bulletin spécial, ce qui représente 1,5 % des électeurs qui ont voté, comparativement à 3,3 % à l’élection générale de 2015. Dans le cas de l’élection partielle dans Nanaimo–Ladysmith, 1 007 électeurs ont voté par bulletin spécial, ce qui représente 2,4 % des électeurs qui ont voté, comparativement à 4,0 % à l’élection générale de 2015.

En annexe, le tableau 6 indique le nombre de votes par catégorie dans chacune des circonscriptions, et le tableau 7 présente la répartition des votes par bulletin spécial.

## Taux de participation électorale

Pour les élections partielles de 2019, 95 978 électeurs inscrits ont voté dans Outremont, York–Simcoe, Burnaby-Sud et Nanaimo–Ladysmith.

Le tableau 8 en annexe compare le taux de participation aux élections partielles avec le taux de participation à l'élection générale de 2015 dans chacune des circonscriptions. Historiquement, le taux de participation aux élections partielles est moins élevé qu'aux élections générales.

### Projet pilote : Refonte du bulletin de vote

Élections Canada a produit et mis à l'essai un nouveau modèle de bulletin de vote aux élections partielles de 2018 et de 2019. Le nouveau modèle a été établi en consultation avec les partis politiques et des groupes d'intervenants, notamment des personnes handicapées, et mis à l'essai auprès d'un échantillon représentatif de Canadiens.

Sur le nouveau bulletin de vote, qui est plus grand, le texte est écrit en plus gros caractères et le nom de famille des candidats est écrit en majuscules par souci de lisibilité. L'organisme a également amélioré les processus d'impression des bulletins de vote, ce qui diminue le travail nécessaire pour l'assemblage et facilite le contrôle de la qualité.

Étant donné les résultats positifs de ce projet pilote, le directeur général des élections a approuvé l'utilisation du nouveau bulletin pour l'élection générale de 2019.

## Projets menés par les Services de technologie de l'information

Élections Canada a déployé de nouveaux systèmes de téléphonie en région ainsi qu'un système de gestion des cas en ligne afin d'améliorer les services au personnel en région et aux candidats. Les deux systèmes, conçus en prévision de la 43<sup>e</sup> élection générale, ont été utilisés lors des élections partielles de 2019. Cela a permis au personnel en région de les mettre à l'essai et de peaufiner les processus et les manuels de formation avant l'élection générale.

Également en prévision de l'élection générale, Élections Canada a amélioré sa gouvernance, ses processus et ses technologies liées à la sécurité de la nouvelle installation d'hébergement Web aménagée à la fin de 2018.

## Adaptation

En vertu du paragraphe 17(1) de la *Loi électorale du Canada*, le directeur général des élections peut, uniquement pour permettre à des électeurs d'exercer leur droit de vote ou pour permettre le dépouillement du scrutin, adapter la Loi en raison d'une situation d'urgence, d'une circonstance exceptionnelle ou imprévue ou d'une erreur. Ces adaptations s'appliquent uniquement pendant la période électorale ou dans les 30 jours suivant le jour de l'élection.

Aucune adaptation à la Loi n'a été faite pendant les élections partielles de 2019.



## 5. Clôture des élections partielles

### Résultats des élections

Voici les candidats élus aux élections partielles de 2019 dans chaque circonscription :

- Élections partielles du 25 février :
  - Outremont : Rachel Bendayan, Parti libéral du Canada
  - York–Simcoe : Scot Davidson, Parti conservateur du Canada
  - Burnaby-Sud : Jagmeet Singh, Nouveau Parti démocratique
- Élection partielle du 6 mai :
  - Nanaimo–Ladysmith : Paul Manly, Le Parti Vert du Canada

### Validation des résultats et retour des brefs

Le directeur du scrutin de chaque circonscription valide les résultats d’une élection partielle le plus rapidement possible après le jour de l’élection. Une fois la validation terminée, il prépare un certificat indiquant le nombre de votes exprimés en faveur de chaque candidat.

Le retour des brefs ne peut se faire que six jours après la validation des résultats pour donner aux candidats et aux électeurs le temps de demander un dépouillement judiciaire. En l’absence de dépouillement judiciaire, le directeur du scrutin déclare élu le candidat ayant reçu le plus de votes et retourne le bref au directeur général des élections.

Aucun dépouillement judiciaire n’a eu lieu à la suite des élections partielles de 2019.

Le tableau 9 en annexe indique le nombre de votes valides obtenus par les candidats dans chaque circonscription.

Les résultats officiels du scrutin ont été publiés sur le site Web d’Élections Canada à [elections.ca](http://elections.ca).

### Plaintes

Pendant et après des élections partielles ou générales, Élections Canada examine les plaintes des électeurs et y donne suite. Le motif des plaintes varie grandement, allant des longues files d’attente aux irrégularités dans le financement des campagnes, en passant par le manque d’accessibilité de certains lieux de vote<sup>2</sup>. Les électeurs peuvent porter plainte par téléphone, par la poste ou par courriel, ou en remplissant un formulaire spécial sur le site Web

---

<sup>2</sup> Selon Élections Canada, une plainte est l’expression d’une insatisfaction concernant ses produits ou ses services, la prestation de ses services ou la conduite inappropriée d’une personne ou d’un groupe dans le cadre du processus électoral.

d'Élections Canada, à elections.ca. Ils peuvent également déposer une plainte à un bureau d'Élections Canada ou à leur lieu de vote.

Élections Canada a reçu 205 plaintes liées aux élections partielles de 2019 :

- 32 plaintes concernaient les services centraux de l'organisme, comme la CIE, les listes électorales et le vote par bulletin spécial;
- 32 plaintes portaient sur l'accessibilité des lieux de vote, soit 15 sur le stationnement, 7 sur la signalisation, 4 sur l'emplacement de la salle de vote, 3 sur les chemins extérieurs, et 3 sur les corridors, les portes et les seuils de porte;
- 70 plaintes concernaient les services aux bureaux de vote;
- 38 plaintes concernaient les activités des partis politiques, comme leurs activités de campagne et leurs dépenses;
- 33 plaintes concernaient les services aux électeurs.

Le volume et le type de plaintes pour ces élections partielles correspondent à ceux des élections partielles précédentes.

Élections Canada traite toutes les plaintes reçues. Une analyse est effectuée, ce qui permet à l'organisme d'améliorer ses services. Les plaintes touchant le droit de vote sont la priorité absolue. Les plaintes concernant une infraction possible à la *Loi électorale du Canada* sont renvoyées au commissaire aux élections fédérales pour une enquête éventuelle. Pour les élections partielles de 2019, 27 plaintes ont été transmises au commissaire. Le tableau 10 en annexe fait état des plaintes reçues pour les élections partielles de 2019.

## Rapports obligatoires après le jour de l'élection

Les candidats et les tiers devaient soumettre leur rapport de campagne à Élections Canada au plus tard quatre mois après le jour de l'élection, soit :

- le 25 juin 2019 pour les élections partielles du 25 février;
- le 6 septembre 2019 pour l'élection partielle du 6 mai.

Les candidats élus ou ayant reçu au moins 10 % des votes validement exprimés dans leur circonscription avaient droit à un remboursement partiel de leurs dépenses de campagne électorale. Les premiers versements étaient de 198 855,32 \$ pour les élections partielles du 25 février, et de 85 731,60 \$ pour l'élection partielle du 6 mai.

Au moment de rédiger le présent rapport, Élections Canada procédait à la vérification des rapports de campagne pour les élections partielles.



## Coût des élections partielles

En date du 28 février 2020, on estime que les quatre élections partielles auront coûté 3 924 000 \$, ce qui comprend une somme de 669 000 \$ devant être versée aux candidats pour le remboursement partiel de leurs dépenses électorales et l'allocation destinée à leur vérificateur. Le coût par électeur inscrit est estimé à 11,87 \$, soit 2,6 % de moins que la moyenne historique<sup>3</sup> se chiffrant à 12,18 \$.

Le tableau ci-dessous présente une estimation des coûts des élections partielles.

Activité	Estimation des coûts (en milliers de dollars)		Total
	Élections partielles du 25 février*	Élection partielle du 6 mai**	
<b>Conduite de l'élection partielle</b> Honoraires et indemnités des directeurs du scrutin et des travailleurs électoraux, impression des bulletins et des listes électorales, location des bureaux locaux et des lieux de vote, expédition du matériel électoral, campagnes de communication, embauche de personnel temporaire, déploiement de l'infrastructure de TI et de télécommunications	2 378	877	3 255
<b>Remboursement des dépenses électorales des candidats et allocations pour leur vérificateur</b>	409	260	669
<b>Coût estimatif total</b>	<b>2 787</b>	<b>1 137</b>	<b>3 924</b>

\* Outremont, York–Simcoe et Burnaby-Sud

\*\* Nanaimo–Ladysmith

## Respect des procédures par les fonctionnaires électoraux

La *Loi électorale du Canada* oblige Élections Canada à faire exécuter une vérification indépendante du rendement des fonctionnaires électoraux à chaque élection générale et partielle.

<sup>3</sup> La moyenne historique se fonde sur les dépenses réelles des 20 dernières élections partielles, de juin 2014 à décembre 2018.

En 2015, à la suite d'un processus d'approvisionnement concurrentiel, le directeur général des élections a chargé PricewaterhouseCoopers LLP (PwC) d'effectuer ces vérifications, à partir de la 42<sup>e</sup> élection générale. PwC devait donc présenter un rapport indiquant si certains fonctionnaires électoraux (scrutateurs, greffiers du scrutin et agents d'inscription) avaient bien exercé les attributions que leur confèrent des dispositions précises de la Loi, et déterminer la mesure dans laquelle les contrôles administratifs, y compris les manuels et le matériel de formation, avaient aidé les fonctionnaires électoraux à exercer leurs attributions.

En 2019, PwC a effectué une vérification indépendante pour les élections partielles dans Outremont, York–Simcoe, Burnaby-Sud et Nanaimo–Ladysmith. Au total, 342 opérations électorales d'un échantillon de lieux de vote dans ces circonscriptions ont été vérifiées.

PwC a conclu que, dans toutes les circonscriptions, les fonctionnaires électoraux ont exercé leurs attributions correctement et conformément aux dispositions de la Loi pendant tous les jours de vote par anticipation et le jour de l'élection. Cette constatation s'applique à la vaste majorité d'électeurs qui étaient déjà inscrits et munis des preuves d'identité et d'adresse nécessaires, ainsi qu'à la minorité d'électeurs qui requéraient des procédures spéciales pour voter (inscription, correction des renseignements, etc.) Bien que les vérificateurs de PwC aient observé un manque d'uniformité dans l'exécution des procédures pour les deux groupes d'électeurs, ils ont indiqué que ces erreurs n'étaient pas généralisées.

PwC a aussi examiné le programme de formation d'Élections Canada pour les fonctionnaires électoraux. Dans l'ensemble, les vérificateurs ont conclu que le programme d'Élections Canada est complet et qu'il permet de former et de soutenir avec efficacité le personnel temporaire embauché pour les élections partielles.

Les résultats de la vérification concordent avec ceux rapportés dans le *Rapport rétrospectif sur la 42<sup>e</sup> élection générale du 19 octobre 2015*.

## **Sondage auprès des électeurs**

Des renseignements supplémentaires et de la rétroaction sur les élections partielles de 2019 sont fournis dans le rapport sur le sondage auprès des électeurs, commandé après chaque élection. Les conclusions sont publiées sur le site Web d'Élections Canada, à [elections.ca](http://elections.ca).



## Annexe

### Partis politiques enregistrés lors des élections partielles de 2019

- Alliance du Nord
- Alliance Nationale des Citoyens du Canada
- Bloc Québécois
- Le Parti pour la Protection des Animaux du Canada
- Le Parti Vert du Canada
- Nouveau Parti démocratique
- Parti communiste du Canada
- Parti conservateur du Canada
- Parti de l'Héritage Chrétien du Canada
- Parti libéral du Canada
- Parti Libertarien du Canada
- Parti Marijuana
- Parti Marxiste-Léniniste du Canada
- Parti populaire du Canada
- Parti Progressiste Canadien
- Parti Rhinocéros

**Tableau 1 – Type et nombre de postes pourvus\* aux élections partielles de 2019**

<b>Titre du poste</b>	<b>Outremont</b>	<b>York–Simcoe</b>	<b>Burnaby-Sud</b>	<b>Nanaimo–Ladysmith</b>
<b>Préposés au scrutin</b>				
Superviseur de centre de scrutin	27	36	37	39
Scrutateur	186	142	201	264
Préposé à l’information	43	49	58	73
Greffier du scrutin	187	137	195	255
Agent d’inscription	37	27	53	58
Messenger spécial	21	3	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>501</b>	<b>394</b>	<b>544</b>	<b>689</b>
<b>Autres travailleurs électoraux</b>				
Directeur adjoint du scrutin supplémentaire	0	0	0	0
Coordonnateur adjoint de l’informatisation	0	1	1	1
Agent de recrutement adjoint	2	0	1	1
Directeur adjoint du scrutin	1	1	1	1
Coordonnateur de l’informatisation	1	1	1	1
Agent de relations communautaires	5	2	2	4
Agent financier	1	1	2	1
Commis au contrôle de l’inventaire/coordonnateur du matériel électoral	2	3	1	1
Commis de bureau	8	35	10	24
Coordonnateur de bureau	3	1	1	2
Messenger de bureau	2	0	0	3
Réceptionniste	3	8	3	0
Agent de recrutement	1	8	2	1
Directeur du scrutin	1	1	1	1
Agent de service	11	24	8	17
Commis de centre de révision	3	0	0	9

**Tableau 1 – Type et nombre de postes pourvus\* aux élections partielles de 2019**

<b>Titre du poste</b>	<b>Outremont</b>	<b>York–Simcoe</b>	<b>Burnaby-Sud</b>	<b>Nanaimo–Ladysmith</b>
Superviseur de point de service	2	4	2	1
Personnel de soutien au bureau du directeur adjoint du scrutin supplémentaire	0	0	0	0
Préposé à la formation	1	2	3	1
Témoin – validation des résultats	0	0	2	0
Coordonnateur des bulletins de vote spéciaux – expansion des Règles électorales spéciales	0	0	0	0
Préposé à la sécurité	0	0	0	0
Agent de liaison en milieu hospitalier	0	0	0	1
<b>Sous-total</b>	<b>38</b>	<b>64</b>	<b>33</b>	<b>58</b>
<b>Total</b>	<b>539</b>	<b>458</b>	<b>577</b>	<b>747</b>

\*Comprend les personnes en disponibilité. Ne comprend pas les travailleurs formés non retenus après la formation.

**Tableau 2 – Candidats confirmés, par circonscription**

<b>Circonscription</b>	<b>Nombre</b>	<b>Nom</b>	<b>Appartenance politique</b>
<b>Élections partielles du 25 février 2019</b>			
Outremont	7	Barrett, William	Indépendant
		Bendayan, Rachel	Parti libéral du Canada
		Duchesne, Michel	Bloc Québécois
		Green, Daniel	Le Parti Vert du Canada
		Louras, Jasmine	Parti conservateur du Canada
		Sánchez, Julia	Nouveau Parti démocratique
		Seale, James	Parti populaire du Canada
York–Simcoe	9	Baxter, Dorian	Parti Progressiste Canadien
		Davidson, Scot	Parti conservateur du Canada
		Geurts, Robert	Parti populaire du Canada
		Komar, Keith Dean	Parti Libertarien du Canada
		Lund, Mathew	Le Parti Vert du Canada
		McLean, Jessa	Nouveau Parti démocratique
		Suhr, Adam	Alliance Nationale des Citoyens du Canada
		Tanaka, Shaun	Parti libéral du Canada
		Turmel, John « The Engineer »	Indépendant
Burnaby-Sud	6	Grimwood, Terry	Indépendant
		Lee, Richard T.	Parti libéral du Canada
		Shin, Jay	Parti conservateur du Canada
		Singh, Jagmeet	Nouveau Parti démocratique
		Thompson, Laura-Lynn	Parti populaire du Canada
		Wu, Valentine	Indépendant
<b>Élection partielle du 6 mai 2019</b>			
Nanaimo–Ladysmith	7	Chamberlin, Bob	Nouveau Parti démocratique
		Clarke, Jennifer	Parti populaire du Canada
		Corfield, Michelle	Parti libéral du Canada
		Hirst, John	Parti conservateur du Canada
		Letkemann, Jakob	Alliance Nationale des Citoyens du Canada
		Manly, Paul	Le Parti Vert du Canada
		Marlatt, Brian	Parti Progressiste Canadien

### Tableau 3 – Plafonds des dépenses aux élections partielles de 2019

**Plafonds des dépenses pour les candidats – élections partielles du 25 février 2019** **Moyenne : 133 723,37 \$**

<b>Circonscription</b>	<b>Plafonds des dépenses pour les candidats</b>
Outremont	129 303,45 \$
York–Simcoe	139 489,18 \$
Burnaby-Sud	132 377,49 \$

**Plafonds des dépenses pour les partis politiques enregistrés – élections partielles du 25 février 2019**

<b>Parti politique enregistré</b>	<b>Plafonds des dépenses pour les partis</b>
Bloc Québécois	96 168,89 \$
Parti conservateur du Canada	312 761,78 \$
Le Parti Vert du Canada	209 109,65 \$
Parti libéral du Canada	312 761,78 \$
Parti Libertarien du Canada	113 225,55 \$
Alliance Nationale des Citoyens du Canada	113 225,55 \$
Nouveau Parti démocratique	312 761,78 \$
Parti populaire du Canada	312 761,78 \$
Parti Progressiste Canadien	113 225,55 \$

**Plafond des dépenses pour les candidats – élection partielle du 6 mai 2019** **Moyenne : 142 885,98 \$**

<b>Circonscription</b>	<b>Plafond des dépenses pour les candidats</b>
Nanaimo–Ladysmith	142 885,98 \$

**Plafonds des dépenses pour les partis politiques enregistrés – élection partielle du 6 mai 2019**

<b>Parti politique enregistré</b>	<b>Plafonds des dépenses pour les partis</b>
Parti conservateur du Canada	124 010,52 \$
Le Parti Vert du Canada	124 010,52 \$
Parti libéral du Canada	124 010,52 \$
Alliance Nationale des Citoyens du Canada	124 010,52 \$
Nouveau Parti démocratique	124 010,52 \$
Parti populaire du Canada	124 010,52 \$
Parti Progressiste Canadien	124 010,52 \$

**Tableau 4 – Statistiques sur l’inscription des électeurs aux élections partielles de 2019, par circonscription**

Circonscription	Électeurs sur les listes préliminaires (y compris ceux votant selon les RES)	Électeurs ajoutés <sup>1</sup>	Déménagements dans une autre circ. <sup>2</sup>	Déménagements dans la même circ. <sup>3</sup>	Autres corrections <sup>4</sup>	Électeurs radiés <sup>5</sup>	Mises à jour du groupe 1 des RES <sup>6</sup>	Électeurs sur les listes définitives <sup>7</sup>
<b>Élections partielles du 25 février 2019</b>								
Outremont	70 579	535	340	690	208	842	435	70 647
York–Simcoe	82 604	458	290	290	400	246	7	83 357
Burnaby-Sud	75 270	705	313	313	330	93	14	76 617
<b>Élection partielle du 6 mai 2019</b>								
Nanaimo–Ladysmith	99 241	779	412	737	728	365	7	100 074

<sup>1</sup> Électeurs qui ne figuraient sur aucune liste électorale au déclenchement de l’élection partielle et qui ont été ajoutés en période électorale.

<sup>2</sup> Circ. = circonscription. Électeurs qui figuraient sur la liste électorale d’une autre circonscription au déclenchement de l’élection partielle, mais qui ont changé d’adresse au cours de la période électorale, en raison de leur déménagement dans la circonscription visée.

<sup>3</sup> Électeurs qui figuraient sur la liste électorale de la circonscription au déclenchement de l’élection partielle et qui ont changé d’adresse au cours de la période électorale, en raison de leur déménagement dans une autre section de vote. Ces chiffres tiennent aussi compte des modifications administratives apportées aux dossiers des électeurs par le directeur du scrutin au cours de la période électorale.

<sup>4</sup> Électeurs qui figuraient sur une liste électorale et qui ont demandé une correction de leur nom ou de leur adresse postale pendant la période électorale.

<sup>5</sup> Électeurs qui figuraient sur une liste électorale, mais qui ont été radiés pour l’une des raisons suivantes : décès de l’électeur, radiation demandée par l’électeur, déménagement de l’électeur, non-respect des conditions du droit de vote (moins de 18 ans, non-citoyen, etc.) Ces chiffres tiennent compte des données supprimées par suite du déménagement d’électeurs dans une autre circonscription et des doublons supprimés pendant la période électorale, y compris pendant la préparation des listes définitives.

<sup>6</sup> RES = Règles électorales spéciales. Variation du nombre d’électeurs du groupe 1 inscrits en vertu des RES (électeurs canadiens résidant temporairement à l’étranger, électeurs des Forces canadiennes et électeurs incarcérés) pendant la période électorale.

<sup>7</sup> Le nombre total d’électeurs sur les listes définitives est la somme des électeurs sur les listes préliminaires, de ceux qui ont été ajoutés, de ceux qui se sont installés dans la circonscription et des mises à jour du groupe 1 des RES, moins les électeurs radiés.



**Tableau 5 – Bureaux de vote et lieux de vote des élections partielles de 2019, par catégorie**

Circonscription	Bureaux de scrutin ordinaires	Lieux de scrutin ordinaires	Bureaux de vote par anticipation	Lieux de vote par anticipation	Bureaux de scrutin itinérants
<b>Élections partielles du 25 février 2019</b>					
Outremont	152	19	12	6	4
York–Simcoe	116	26	13	6	5
Burnaby-Sud	179	33	12	5	3
<b>Élection partielle du 6 mai 2019</b>					
Nanaimo–Ladysmith	229	29	17	9	6

**Tableau 6 – Votes exprimés aux élections partielles de 2019**

Circonscription	Votes exprimés aux bureaux de scrutin ordinaires	Votes par anticipation	Votes par bulletin spécial (RES)	Total des votes valides	Total des votes rejetés	Total des votes exprimés
<b>Élections partielles du 25 février 2019</b>						
Outremont	10 925	3 831	297	15 053	135	15 188
York–Simcoe	11 974	4 277	313	16 564	95	16 659
Burnaby-Sud	17 087	5 435	224	22 746	190	22 936
<b>Élection partielle du 6 mai 2019</b>						
Nanaimo–Ladysmith	30 140	9 919	1 006	41 065	130	41 195

**Tableau 7 – Votes par bulletin spécial aux élections partielles de 2019**

	Circonscription	Bulletins délivrés	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Votes exprimés	% de bulletins re çus <sup>3</sup>
<b>Élections partielles du 25 février 2019</b>						
<b>Groupe 1 (Forces canadiennes, électeurs à l'étranger, électeurs incarcérés)</b>	Outremont, York–Simcoe, Burnaby-Sud	333	49	1	50	15,02 %
	<b>Élection partielle du 6 mai 2019</b>					
	Nanaimo– Ladysmith	175	22	0	22	12,57 %
<b>Sous-total</b>		508	71	1	72	14,17 %
<b>Élections partielles du 25 février 2019</b>						
<b>Groupe 2 (électeurs locaux<sup>1</sup> et nationaux<sup>2</sup>)</b>	Outremont, York–Simcoe, Burnaby-Sud	868	785	9	794	91,47 %
	<b>Élection partielle du 6 mai 2019</b>					
	Nanaimo– Ladysmith	1 020	984	1	985	96,57 %
<b>Sous-total</b>		1 888	1 769	10	1 779	94,23 %
<b>Total</b>		2 396	1 840	11	1 851	77,25 %

<sup>1</sup> Électeurs dont les demandes ont été traitées et les bulletins dépouillés à un bureau d'Élections Canada, y compris les électeurs inscrits pour voter dans des hôpitaux de soins de courte durée.

<sup>2</sup> Électeurs dont les demandes ont été traitées et les bulletins dépouillés par Élections Canada à Ottawa.

<sup>3</sup> Nombre total de votes exprimés, divisé par le nombre de bulletins délivrés.

**Tableau 8 – Votes exprimés à l'élection générale de 2015 et aux élections partielles de 2019**

Circonscription	Élection			
	Élection générale de 2015		Élections partielles de 2019	
	Votes exprimés	Taux de participation	Votes exprimés	Taux de participation
<b>Élections partielles du 25 février 2019</b>				
Outremont	44 045	61,9 %	15 188	21,5 %
York–Simcoe	48 111	63,3 %	16 659	20,0 %
Burnaby-Sud	46 162	60,8 %	22 936	29,9 %
<b>Élection partielle du 6 mai 2019</b>				
Nanaimo–Ladysmith	71 399	75,0 %	41 195	41,2 %

**Tableau 9 – Votes valides obtenus, par candidat**

Circonscription	Candidat et appartenance	Lieu de résidence	Profession	Votes valides obtenus	Pourcentage de votes valides
<b>Élections partielles du 25 février 2019</b>					
<b>Outremont</b>	Rachel Bendayan (Parti libéral du Canada)	Outremont, Qc	Avocate	6 086	40,4
	Julia Sánchez (Nouveau Parti démocratique)	Montréal, Qc	Économiste	4 142	27,5
	Michel Duchesne (Bloc Québécois)	Montréal, Qc	Écrivain	1 674	11,1
	Daniel Green (Le Parti Vert du Canada)	Hampstead, Qc	Environnementaliste	1 946	12,9
	Jasmine Louras (Parti conservateur du Canada)	Montréal, Qc	Conseillère juridique	925	6,1
	James Seale (Parti populaire du Canada)	Montréal, Qc	Comptable	232	1,5
	William Barrett (Indépendant)	Westmount, Qc	Homme d'affaires	48	0,3
	<b>York–Simcoe</b>	Scot Davidson (Parti conservateur du Canada)	Sutton West, Ont.	Entrepreneur	8 929
Shaun Tanaka (Parti libéral du Canada)		East Gwillimbury, Ont.	Directrice des communications	4 811	29,0
Jessa McLean (Nouveau Parti démocratique)		Sutton, Ont.	Organisatrice communautaire	1 244	7,5
Dorian Baxter (Parti Progressiste Canadien)		Newmarket, Ont.	Pasteur anglican	634	3,8
Mathew Lund (Le Parti Vert du Canada)		Wyebridge, Ont.	Parajuriste agréé	451	2,7
Robert Geurts (Parti populaire du Canada)		Toronto, Ont.	Avocat	314	1,9
Keith Dean Komar (Parti Libertarien du Canada)		Barrie, Ont.	Concepteur-paysagiste	95	0,6

**Tableau 9 – Votes valides obtenus, par candidat**

Circonscription	Candidat et appartenance	Lieu de résidence	Profession	Votes valides obtenus	Pourcentage de votes valides
	John « The Engineer » Turmel (Indépendant)	Brantford, Ont.	Ingénieur en systèmes bancaires	64	0,4
	Adam Suhr (Alliance Nationale des Citoyens du Canada)	Arrowwood, Ont.	Chauffeur professionnel	22	0,1
<b>Burnaby-Sud</b>	Jagmeet Singh (Nouveau Parti démocratique)	Burnaby, C.-B.	Chef du Nouveau Parti démocratique du Canada	8 848	38,9
	Richard T. Lee (Parti libéral du Canada)	Burnaby, C.-B.	Conseiller principal	5 919	26,0
	Jay Shin (Parti conservateur du Canada)	Vancouver, C.-B.	Avocat	5 147	22,6
	Laura-Lynn Thompson (Parti populaire du Canada)	New Westminster, C.-B.	Communicatrice	2 422	10,6
	Terry Grimwood (Indépendant)	Sechelt, C.-B.	Concepteur de yachts	242	1,1
	Valentine Wu (Indépendant)	Burnaby, C.-B.	Consultant en technologies de l'information	168	0,7
	<b>Élection partielle du 6 mai 2019</b>				
<b>Nanaimo–Ladysmith</b>	Paul Manly (Le Parti Vert du Canada)	Nanaimo, C.-B.	Cinéaste et producteur	15 302	37,3
	John Hirst (Parti conservateur du Canada)	Nanaimo, C.-B.	Directeur des services financiers	10 215	24,9
	Bob Chamberlin (Nouveau Parti démocratique)	Ladysmith, C.-B.	Conseiller en chef	9 446	23,0
	Michelle Corfield (Parti libéral du Canada)	Nanaimo, C.-B.	Consultante	4 515	11,0
	Jennifer Clarke (Parti populaire du Canada)	Nanaimo, C.-B.	Représentante des ventes	1 268	3,1

**Tableau 9 – Votes valides obtenus, par candidat**

<b>Circonscription</b>	<b>Candidat et appartenance</b>	<b>Lieu de résidence</b>	<b>Profession</b>	<b>Votes valides obtenus</b>	<b>Pourcentage de votes valides</b>
	Brian Marlatt (Parti Progressiste Canadien)	Honeymoon Bay, C.-B.	Analyste de politiques publiques	253	0,6
	Jakob Letkemann (Alliance Nationale des Citoyens du Canada)	Salt Spring Island, C.-B.	Concepteur de jeux de société	66	0,2

**Tableau 10 – Plaintes concernant les élections partielles de 2019, par type**

Circonscription	Type de plainte				
	Services centraux d'Élections Canada	Accessibilité du lieu de vote	Services offerts aux bureaux de vote	Activités des partis politiques	Services aux électeurs
<b>Élections partielles du 25 février 2019</b>					
Outremont, York–Simcoe, Burnaby-Sud	28	22	32	34	27
<b>Élection partielle du 6 mai 2019</b>					
Nanaimo–Ladysmith	4	10	38	4	6
<b>Total</b>	32	32	70	38	33